

J'aimerais ajouter quelques touches à l'excellent tableau de la petite entreprise qu'a dressé le député de Pembina (M. Elzinga). Je tiens à féliciter mon collègue le député de Cambridge (M. Speyer) qui parraine ce bill et qui suit en cela les traces du député de Northumberland.

Le bill C-84 est indispensable, mais il traduit l'ineptie du gouvernement. Une fois de plus, c'est un bill qui fait trop peu et qui arrive trop tard. Il accorde une augmentation ridicule au secteur le plus important de notre économie. Si le gouvernement avait vraiment voulu faire quelque chose d'utile, il aurait dû augmenter les crédits en faveur de la petite entreprise comme il l'a fait avec les obligations pour l'expansion de ce secteur.

Pour bien comprendre les problèmes auxquels les petites entreprises doivent faire face, il faut se reporter au budget et comprendre les répercussions qu'il a sur la classe moyenne. Classe moyenne et classe aisée ne sont pas synonymes. La classe moyenne, c'est celle des chefs de petites entreprises, ceux-là même qui sont les artisans du pays.

Le député de Pembina (M. Elzinga) a cité des chiffres tout à l'heure. Ces chiffres traduisent l'importance de la petite entreprise pour le pays. Ce budget s'attaque cruellement à la classe moyenne et à la petite entreprise. Le gouvernement au pouvoir entraîne un peu plus les Canadiens sur la voie du socialisme. La classe moyenne va beaucoup en souffrir. Cela finira inmanquablement par provoquer son élimination. Nous allons devenir un État socialiste, sans classes, sous la tutelle du gouvernement. Ce budget nous éloigne de la libre entreprise qui a bâti notre pays. Le gouvernement devrait se contenter d'aider le monde des affaires dans ses entreprises au lieu de le saigner à blanc, au lieu de récompenser ceux qui n'ont pas grande envie de travailler et de produire, tout en punissant les gens travailleurs, innovateurs qui obtiennent des résultats et qui produisent.

Ce budget détruit toute initiative. Il détruit l'élite. Nous le devons à des bureaucrates à l'esprit faussé qui ne connaissent pas la signification du mot risque et qui n'ont jamais dû payer leurs employés. Malheureusement, le soi-disant ministre des Finances ne vaut pas mieux. Dans un régime fédéral conscient de ses responsabilités, tout ministre des Finances qui se respecte et dont le budget a déclenché un tollé général, tant parmi le public que l'entreprise, tout ministre qui a chamboulé le système fiscal sans consulter la petite entreprise, qui a commis une erreur de 600 millions de dollars, qui a admis son erreur en apportant trois changements importants, devrait démissionner.

Dans le *Edmonton Journal* du 11 décembre 1981, on a publié un article intitulé "The budget disaster." Edmonton est un des grands bastions de la libre entreprise. Mon gendre s'est récemment installé là-bas avec ma fille. Il travaille pour la Banque de Colombie-Britannique et j'en suis très fier. Je vous lis cet article:

Le budget que M. MacEachen nous a présenté il y a un mois dépeint le Canada comme un pays homogène, sans couleur et sans esprit où des hommes bornés, le sourire en coin, découragent l'initiative, sanctionnent l'épargne et se moquent de l'esprit d'entreprise.

Ce budget fait trois choses:

Il impose une importante réforme fiscale sans débat public . . .

Il propose des sanctions qui sont rétroactives . . .

Il est terriblement injuste. Sous prétexte de mettre un terme aux échappatoires fiscales dont profitaient les riches, il aide ces derniers en abaissant le taux d'imposition marginal maximum de 64 p. 100 à 50 p. 100.

### *Prêts aux petites entreprises—Loi*

L'article expose ensuite la raison d'être des IRLM. Sans ce programme, il y aurait moins de construction de logements en copropriété. Il souligne l'erreur de la déductibilité des revenus qui anéantit une bonne incitation à investir au Canada. Puis on rappelle l'imposition des prestations d'assurance-vie. C'est une façon de tarir la source de capital pour les hypothèques et la construction domiciliaire.

Ce n'est pas dix ou vingt lettres que j'ai reçues, mais peut-être une centaine de la part de compagnies d'assurance. Je suis sûr que tous les députés en ont reçu une aussi grande quantité. On peut difficilement s'imaginer ce que les surprises du budget ont causé aux petits exploitants et à d'autres contribuables.

Si le budget s'attaque aux riches, je voudrais vous lire une lettre que j'ai reçue aujourd'hui même. Elle est adressée à l'honorable Allan J. MacEachen. En voici la teneur:

Monsieur,

Je vous écris au sujet de ma police non enregistrée de rente différée pour laquelle je serai tenu de déclarer un revenu d'investissement couru tous les trois ans. Et comme je ne pourrai toucher ce revenu de placement, je devrai payer l'impôt en puisant dans mes autres revenus.

Ayant été ministre du culte pendant 25 ans, je n'ai jamais cherché à me procurer d'avantages financiers durant tout ce temps, quelles qu'aient été les exigences du service du Seigneur, et cela ne fut pas toujours facile pour ma femme et ma famille qui ont partagé mon existence.

Cependant, grâce à une gestion prudente, nous avons réussi à amasser une petite somme en vue de notre retraite. (Saviez-vous qu'après toute une vie de dévouement nous pouvons espérer toucher une très petite pension de ministre du culte). Mais voilà que je serai pénalisé parce que je devrai affecter une partie de mon revenu au paiement de l'impôt sur de l'argent que je ne touche pas.

Nous sommes des milliers dans cette situation et je vous prierais donc, M. MacEachen, de nous réserver un sort plus raisonnable. Modifiez donc votre budget sans tarder.

Cette requête vaut pour les assurances, les pensionnés, ceux qui ont amassé un peu en vue de l'avenir et pour les petites entreprises.

● (1600)

Le climat fiscal aux États-Unis ne cesse de s'améliorer, et si c'est une autre réalité dont le ministre des Finances (M. MacEachen) a choisi de ne pas tenir compte, il en va tout autrement de bien des Canadiens. Cela aussi est désastreux. Comme d'habitude, le gouvernement apporte des changements sans en parler à la population. J'exhorte le ministre des Finances à réexaminer la plupart de ses propositions et à écouter ce que les gens en cause ont à dire, quitte ensuite à apporter les changements qui s'imposent, non pas pour le seul plaisir d'en apporter, mais pour le plus grand bien des Canadiens en général et des petites entreprises en particulier.

Sa proposition visant à limiter la déduction concernant les dépenses d'intérêt au montant du revenu provenant des investissements au cours de l'année va réduire à presque rien les montants que les petits entrepreneurs vont emprunter pour les investir dans un commerce. L'impôt de 12.5 p. 100 sur les dividendes des petites entreprises décourage vraiment les gens ordinaires comme vous et moi de se lancer dans une petite entreprise libre, démarche qui pourtant est à l'origine de notre pays. Si nous voulons venir en aide aux dirigeants de petites entreprises, le ministre doit immédiatement annuler ces mesures.